Communiqué de la CGT BnF du 18 nov. 2014

Richelieu et les métiers d'Art : une sérieuse mise en garde faite à la direction de la BnF !

Les représentants des personnels siégeant au CHSCT étaient appelés à se prononcer ce vendredi 14 novembre sur le projet d'aménagement du site Richelieu.

S'interroger sur l'avenir des métiers d'Art à Richelieu, c'est poser la question du devenir de toute une filière !

La CGT se félicite du vote unanime des organisations syndicales contre le programme en l'état. Ce vote, qui n'est pas une remise en cause de l'ensemble du projet, est néanmoins une sérieuse mise en garde faite à la direction concernant, entre autres, l'avenir des ateliers de restauration du site et une condamnation sans appel de la cession du bâtiment de la rue Louvois qui accueille le département de la Musique et ces 3 millions de documents.

Quel avenir pour les métiers d'Art du site Richelieu ?

❶ Les ateliers de proximité implantés dans les départements spécialisés

D'après Denis Bruckman, Directeur des collections, seul les ateliers « des Cartes et plans, des Estampes et du département des Monnaies et médailles antiques […] constituent de véritables ateliers, qui seront opérationnels pendant la phase 2 et trouveront leur place à la cible » en 2019 à Richelieu. Les autres (Opéra, Arts du spectacle et Manuscrits) « ne constituent pas véritablement des ateliers étant occupés par un seul agent [et] leur maintien est sujet à débat » (Comité technique de la BnF du 3 juin 2014).

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la direction de la BnF utilise les travaux de rénovation du site Richelieu pour réorganiser en catimini les services et modifier la politique de l'établissement en matière d'ateliers de proximité.

La CGT condamne ces propos. Sur la forme, nous les considérons comme blessants, à l'endroit de nos collègues qui travaillent depuis des décennies au service des collections et des missions de la BnF. Un atelier de restauration, même composé d'une seule personne – et c'est souvent le cas dans le secteur privé – garde son statut quoiqu'en dise le directeur des Collections.

Sur le fond, il n'est pas acceptable que la direction de la BnF utilise les travaux de rénovation du site Richelieu pour réorganiser en catimini les services et supprimer des ateliers. Si nous n'avons pas de visibilité concernant l'Opéra et les Arts du Spectacle (ASP), l'atelier des Manuscrits quant à lui devrait rejoindre, pendant les travaux, celui des ASP puis, d'après nos informations, être supprimé. C'est donc la fin d'un atelier et d'une spécialité de la BnF reconnue internationalement : la restauration des papiers chinois, japonais...

➔ A rebours de la politique du ministère de la Culture, qui a entrepris une politique ambitieuse de valorisation et de pérennisation de la filière des métiers d'Art, la BnF détruit des spécialités uniques et des ateliers. C'est affligeant et incohérent ! La CGT, avec les personnels, ne laissera pas faire un tel gâchis et réaffirme que sans ateliers et sans recrutements rapides, pas de sauvegarde des métiers et de transmission de l'expérience et des savoir-faire par les plus anciens.

❷ L'avenir du Service de restauration de la DSR

Cet atelier, le plus grand de Richelieu, perd quelques 250m2 d'espace de travail en raison du transfert dans ses locaux d'une partie des collections du département de la Musique situé actuellement rue Louvois. Les ateliers seront désormais rassemblés dans les combles et leurs aménagements posent de nombreuses questions.

Bien loin des 26 postes de travail annoncés sur le papier, les personnels, les presses, cisailles, presses à percussion, etc. (du matériel dont l'implantation n'est même pas prévue dans les plans) ne pourront pas tous loger dans les 200 m2 dédiés à cet effet. La CGT réclame, qu'à l'image des ateliers de la DCO, les agents soient associés au plus vite à l'élaboration des aménagements et que les plans soient revus.